

Revue de presse



Lundi 22 juillet 2024



La banque mondiale encense encore une fois l'Algérie : Une nouvelle victoire économique

Depuis le 1er juillet 2024, l'Algérie est passée, dans la classification de la Banque Mondiale, de la 3e catégorie, «Revenu à intermédiaire inférieur», à la 2e catégorie, «Revenu à intermédiaire supérieur». Cette «accession» a été rendue possible grâce au bilan économique de l'an 2023.



Gouvernance des banques islamiques : L'importance cruciale de l'audit financier

L'articulation harmonieuse entre les principes éthiques de la finance islamique et les opportunités offertes par la digitalisation «définit une voie essentielle pour renforcer la gouvernance au sein des banques islamiques à l'ère de la technologie», affirment Benabed Redouane et Bouchikhi Mohammed Reda, enseignants à l'université Mustapha-Stambouli de Mascara. En effet, la croissance fulgurante du secteur bancaire islamique, à la fois en termes de taille et d'importance, «s'est accompagnée de la nécessité de fusionner des principes intangibles et des outils concrets, pour maintenir l'intégrité des opérations financières, conformément aux préceptes islamiques».



[ABEF](#)

[Les crédits à l'économie ont dépassé les 13000 milliards de dinars en 2023](#)

Les montants des crédits alloués à l'économie nationale par les banques de la place sont passés de 12 000 milliards de dinars en 2022 à un peu plus de 13 000 milliards de dinars en 2023, a indiqué le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), Rachid Belaid.



[Diplomatie économique](#)

[À la conquête de nouveaux marchés](#)

L'Algérie vit une dynamique qui prépare un décollage vers un autre palier économique, plus important...

Ça bouge sur le front de la diplomatie économique. De hauts responsables de l'État sont présentement en déplacement en Afrique. Ces derniers, en qualité d'envoyés spéciaux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont pour mission d'examiner de près les voies et moyens de booster le développement et l'intégration économique au niveau régional.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[L'Union africaine et la BADEA lancent un partenariat pour stimuler le développement en Afrique](#)

L'Union africaine et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) ont lancé dimanche le Consortium financier arabo-africain (AAC) pour stimuler le financement du développement du continent, en marge de la 6e réunion de coordination de mi-année du bloc panafricain qui s'est déroulée dans la capitale ghanéenne Accra.



Premier semestre 2024 : L'Algérie, troisième plus grand exportateur de GNL au monde

Au cours du premier semestre de l'année en cours 2024, l'Algérie a occupé la troisième place, derrière les Etats-Unis d'Amérique et la Russie, en matière d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL).

Compte tenu de la grande fiabilité dont jouit le groupe « Sonatrach » auprès de ses clients internationaux et mondiaux en général, il a pu augmenter ses exportations de ce produit vers la rive nord de la Méditerranée de 8,4% au cours du premier semestre de cette année, contre environ 5,57 millions de tonnes au cours de la même période en 2023,. Ce qui signifie que l'Europe a acquis plus de 95% des expéditions de gaz liquéfié algérien à l'étranger, soit 6,25 millions de tonnes.



Douanes algériennes : Saisie de 1477 kg de kif traité à Tébessa

Les services des douanes ont déjoué, encore une fois, un trafic de drogue sur le territoire national. A Bir El-Ater, wilaya de Tébessa, les douaniers ont saisi 1477 kg de kif traité et un véhicule touristique, utilisé dans ce trafic. Un suspect a été arrêté et déféré devant la juridiction compétente.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et le trafic de tous genres, précise un communiqué des services susmentionnés.



Intégration économique en Afrique: la vision algérienne

La sixième réunion semestrielle de coordination avec les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux (CER/MR) s'est tenue ce dimanche dans la capitale ghanéenne. Les dirigeants africains ont examiné les moyens permettant l'accélération de l'intégration économique du continent, la consolidation de la collaboration entre l'Union africaine et les CER (au nombre de huit) et la redynamisation de la capacité d'action de l'Afrique dans les processus multilatéraux.



Évolution du dinar face à la devise

À la Banque d'Algérie, l'euro s'annonce à 146.24 DA à l'achat et à 146.30 DA à la vente alors que le dollar américain s'annonce, quant à lui, à 134.17 DA à l'achat et à 134.18 DA à la vente. Et le dirham émirati se fixe à à 36.52 DA et à 36.53 DA à la vente.



EN TÊTE DU CLASSEMENT DES PAYS ARABES ET AFRICAINS EXPORTATEURS DE GAZ : L'Algérie confirme son leadership

L'Algérie qui continue de trôner en tête du classement des pays arabes et africains exportateurs de gaz liquéfié (GNL) est le troisième fournisseur du marché européen. Ses performances en matière de production et d'exportation lui permettent de dépasser des pays connus pour être des leaders dans le domaine.



أكد أن المبدأ يفرض تكثيف جهود دول الاتحاد الإفريقي..الرئيس تبون:

لا مخرج لمشاكل إفريقيا إلا بحلول إفريقية

أكد رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، أمس، أن "الوقت قد حان لتفعيل دور القوة الإفريقية الجاهزة في تجسيد إفريقيا التي نريد"، أمانة ومستقرة، مندمجة ومزدهرة، مشيرا إلى أن القارة الإفريقية تساهم بكل مسؤولية في معالجة التحديات التي تواجهها في مجال السلم والأمن، مشدد على عزم الجزائر التام للعمل بصفقتها عضوا غير دائم في مجلس الأمن للأمم المتحدة، من أجل الدفاع عن مصالح القارة وإعلاء صوتها.



تقرض تأجيل عطل الوزراء وتناوب الإطارات العليا

ملفات ذات أولوية على طاولة الحكومة هذا الصيف

يسابق أعضاء الجهاز التنفيذي الزمن لاستكمال الملفات المتواجدة على طاولتهم، وذلك لضمان توفير أحسن الخدمات للمواطنين خلال فصل الصيف.

ويتعلق الأمر بالدرجة الأولى بتوزيع الماء والكهرباء، والسهر على استقرار الأسواق ووفرة المواد الأساسية وتعزيز الرقابة ومحاربة كل أشكال المضاربة غير المشروعة، واستكمال التسجيلات الجامعية للحاصلين الجدد على شهادة البكالوريا، مع البداية بفرز الاككتابات الأولى الرقمية لمسجّلي "عدل 3".



الرئيس تبون يستعرض جهود الجزائر في تعزيز الجاهزية العملياتية لقدرة إقليم شمال إفريقيا

استعرض رئيس الجمهورية, عبد المجيد تبون, اليوم الأحد, جهود الجزائر من أجل تعزيز الجاهزية العملياتية لقدرة إقليم شمال إفريقيا وتمكينها من تقديم مساهمة فعلية وفعالة في حفظ السلم والأمن في إفريقيا, مشيدا بالإعلان الذي بادرت بنشره مفوضية الاتحاد الإفريقي لتأكيد الجاهزية الكاملة لهذه الآلية.

PERISCOOP

Soirperiscoop@yahoo.fr

Lundi 22 juillet 2024 - Page 2

La taxe détournée de son objectif

Certaines franchises installées en Algérie appliquent la taxe sur le paiement en espèces aux achats effectués en ligne, alors même qu'elles ne proposent pas de paiement électronique sur leurs sites web.

Cette taxe, instaurée par le gouvernement pour promouvoir les transactions numériques, se trouve ainsi détournée de son objectif initial. Une pratique abusive que dénoncent les consommateurs. La situation soulève des questions sur l'éthique commerciale et l'adaptation des entreprises aux nouvelles réglementations fiscales.



SITUATION DANS L'INDUSTRIE AU PREMIER TRIMESTRE 2024

Perspectives prometteuses pour le secteur des mines et carrières

- La plupart des enquêtés du secteur public et de ceux du privé déclarent pouvoir produire davantage en renouvelant les équipements et sans embauche supplémentaire de personnel.

Selon l'opinion des chefs d'entreprises publiques ayant répondu à l'enquête de l'Office national des statistiques (ONS), l'activité industrielle a reculé au premier trimestre de l'année en cours par rapport au trimestre précédent. Par contre, elle est restée stable selon celle du secteur privé. La demande en produits fabriqués a reculé selon les chefs d'entreprises enquêtés du secteur public, par contre, elle est restée stable selon ceux du secteur privé. La plupart des enquêtés déclarent avoir satisfait toutes les commandes reçues et leur subsiste des stocks de produits fabriqués, situation jugée anormale par près de 67% des enquêtés du secteur public et normal par plus de 75% des enquêtés du secteur privé.

Selon l'opinion des chefs d'entreprises publiques, ayant répondu à l'enquête, les effectifs sont restés stables durant ce premier trimestre 2024. Le niveau de qualification du personnel est jugé suffisant selon la majorité des enquêtés. Toutefois, 14% des concernés du secteur public et plus de 6% de ceux du secteur privé déclarent avoir trouvé des difficultés à en recruter. La majorité des chefs d'entreprises publiques et de ceux du privé déclarent ne pas pouvoir produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire.

Quant à l'état de la trésorerie, elle demeure «normale» selon près de 56% des concernés du secteur public ainsi que de la plupart de ceux du privé et reste mauvais selon plus de 31% des premiers. Toutefois, l'allongement des délais de recouvrement des créances, les charges d'exploitation élevées continuent d'influer sur l'état de la trésorerie, indique-t-on.

La plupart des enquêtés du secteur public et de ceux du privé déclarent pouvoir produire davantage en renouve-



Le secteur privé se porte de mieux en mieux

lant les équipements et sans embauche supplémentaire du personnel. Pour le prochain trimestre et par rapport au précédent, les chefs d'entreprises publiques et privées ayant répondu à l'enquête de l'ONS prévoient une hausse de la production et de la demande. Par ailleurs, ils prévoient de bonnes perspectives de leur trésorerie pour les trois prochains mois.

PRODUIRE DAVANTAGE

Par secteur d'activité, le secteur des mines et carrières a reculé au cours de la même période. Le degré de satisfaction des commandes en matières premières reste égal aux besoins exprimés selon la majorité des répondants. L'état de la trésorerie est jugé normal selon la majorité des chefs d'entreprises enquêtées. Pour le prochain trimestre, les chefs d'entreprises des Mines et carrières prévoient une hausse de l'activité ainsi que de bonnes perspectives de leur trésorerie.

De même pour l'activité dans les

Matériaux de construction qui a elle aussi reculé. Le degré de satisfaction des commandes en matières premières reste inférieur aux besoins exprimés selon l'appréciation de près de 15% des répondants. Pour le prochain trimestre, les industriels des matériaux de construction prévoient une hausse de l'activité et de la demande. L'activité dans le secteur des Industries de la Sidérurgie des Matières Mécaniques Electriques et Electroniques (ISM-MEE) est restée stable. Le degré de satisfaction des commandes en matières premières reste égal aux besoins exprimés selon la plupart des enquêtés. Les effectifs sont restés stables selon l'opinion des chefs d'entreprises enquêtés. Pour le prochain trimestre, les chefs d'entreprises prévoient une stabilité de l'activité et de la demande. Par ailleurs, ils prévoient de bonnes perspectives de leurs trésoreries. D'autre part, et selon l'opinion des chefs d'entreprises ayant répondu à l'enquête, l'activité dans les Industries

agro-alimentaires (IAA) a reculé au premier trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent. Le degré de satisfaction des commandes en matières premières est inférieur aux besoins exprimés selon plus de 17% des enquêtés, ce qui a induit à des ruptures de stocks selon plus de 26% d'entre eux, toutefois, inférieur à 10 jours selon la majorité des enquêtés. Pour le prochain trimestre et comparativement au précédent, les industriels des IAA prévoient un recul de l'activité et de la demande.

Un même recul qui a concerné aussi l'industrie du Bois. Enfin, et contrairement aux autres activités, l'activité des Industries chimiques a augmenté au cours de ce premier trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent. De même pour l'activité dans les Industries Textiles. En prévision pour le trimestre prochain, les répondants des deux secteurs prévoient une hausse de l'activité et de demande.

Mahmoud Mamart

L'épargne étrangère, indispensable pour financer les réformes structurelles en Algérie

Par Abdelrahmi Bessaha

Expert international



En 2005-2006, l'Algérie reprenait le contrôle total de sa dette extérieure, lui offrant un levier incontournable qu'elle peut actionner pour financer la refondation de son modèle économique et social. La construction d'une économie d'Etat à partir de 1970 (première année du premier plan quinquennal) devait s'appuyer sur des ressources domestiques exclusivement. Toutefois, la réalité économique s'est très vite imposée, et le recours à l'épargne étrangère n'a pu être évité au cours des années 1980. En l'absence d'une stratégie d'endettement et d'outils de gestion macroéconomique, ce recours avait conduit à une crise de la dette (et de change) et à une cessation de paiement en 1993. Dès lors, le processus de désendettement du pays s'imposait comme une priorité stratégique, impliquant dans un premier temps un allègement significatif (rééchelonnement de 1994-1995) lié au programme de réformes macroéconomiques et structurelles appuyé par la communauté internationale avant d'être parachévé dans un second

à honorer un service de la dette extérieure devenu insoutenable (ce qu'elles n'étaient pas tenues de faire). A fin 1993, le stock de la dette extérieure de l'Algérie avait atteint 526,4 milliards (53% du PIB et 259,8% des exportations). Le service de cette dette était de 58,78 milliards (soit 6,5% de 51,9 milliards et amortissement de 56,85 milliards) soit 92,3% des exportations. Avec des réserves de change de 51,5 milliards (1 mois d'importations), l'Algérie était en cessation de paiement. De plus, le taux de change passait de 4,8 DA pour un dollar en 1986 à 242 DA du fait d'une dévaluation massive en 1991 (100%) et d'une dépréciation annuelle de 4,5% en 1992-1993. En avril 1994, l'Algérie sollicitait l'appui du FMI et de la Banque Mondiale pour redresser la situation et alléger le poids de la dette. Trois années précédentes avaient été ainsi perdues à tergiverser et prendre des mesures partielles et incohérentes.

L'ASSAINISSEMENT DE LA DETTE EXTERIEURE (1994-2005)

Les accords de rééchelonnement du Club de Paris pour la dette de l'Etat vis-à-vis des créanciers privés (juin 1994 et juillet 1995)

L'Algérie avait obtenu un accord général car les créanciers avaient accepté d'inclure les dettes contractées avant septembre 1993 – la date butoir – et d'offrir un échéancier de remboursement progressif sur 15 ans avec une période de grâce de 2 ans (des conditions standard du Club de Paris soit de 10 ans avec cinq ans de grâce). Les accords du Club de Paris ont ainsi sûren plus de 51,95 milliards d'allègement de trésorerie et fait baisser le service de la dette de 92,3% des exportations en 1993 à 29,8% en 1997.

L'accord de rééchelonnement du Club de Londres pour la dette de l'Etat vis-à-vis des

“
L'épargne étrangère dans le cadre d'une politique d'endettement claire et productive articulée autour d'une stratégie globale de refondation du modèle économique et social. Discutons de ces points importants.

créditeurs privés (juin 1996). Conclu en septembre 1995 avec les banques commerciales et approuvé par tous les participants en juin 1996, l'accord couvrait les dettes échues entre le 1er mars 1994 et 31 décembre 1997 (53,23 milliards), y compris toutes les dettes précédemment rééchelonnées (à l'exclusion de celles dues aux sociétés de crédit-bail japonaises) avec une période de remboursement de 15 ans et un délai de grâce de 6 ans. L'accord était très favorable car il offrait une période d'amortissement plus longue et incluait des créances antérieures à la date – butoir. Il comprenait également des dispositions pour les conversions de dettes / actions, les rachats de dettes et les échanges de dettes.

estimeur à la mesure du potentiel productif du pays et du besoin de se protéger de la volatilité des prix du pétrole et renforcer ainsi la résilience économique du pays. Une opportunité manquée.

L'accord de prêt de l'Algérie au FMI (2016-2019). Pour disposer de ressources importantes afin de lutter contre des crises mondiales, le FMI contacte régulièrement les états membres disposant de surplus extérieurs pour conclure des accords de prêt temporaires (rémunérés à un taux d'intérêt de 1% alors que les taux d'intérêt internationaux étaient négatifs). Ainsi, l'Algérie avait conclu un accord en 2016 pour un montant de 55 milliards, accord renouvelé en 2018 et arrivé à expiration en décembre 2019. En vertu de cet accord, l'Algérie devait transférer 55 milliards au FMI en cas de requête de ce dernier. Dans l'intervalle, les ressources restaient à la disposition du pays.

L'épargne étrangère, indispensable pour financer les réformes structurelles en Algérie : Avec une dette extérieure en 2024 insignifiante (53,4 milliards soit 1,3% du PIB) et des réserves de change de 568,9 milliards (14,1 mois d'importations), l'Algérie dispose de marges de manœuvre pour mobiliser l'épargne étrangère afin d'absorber une partie du coût des réformes macroéconomiques et structurelles.

La stratégie globale de réformes macroéconomiques et structurelles incontournables pour créer un nouveau modèle économique et social diversifié et inclusif. Au centre de cette stratégie globale et cohérente à long terme de croissance équilibrée et inclusive et de désinflation, un plan de réajustement budgétaire symétrique (affectant les recettes, les dépenses et la structure de financement des déficits) s'impose. Ce dernier doit être accompagné par des réformes structurelles favorisant la réduction des formalités administratives, l'amélioration de l'accès au financement, le renforcement de la gouvernance, la transparence et la concurrence, l'ouverture de l'économie au commerce et à l'investissement étranger et l'amélioration du fonctionnement des marchés

du travail. Pour un suivi rigoureux des réformes et une mesure des performances, la mise en place d'outils de pilotage est vitale.

Le coût des réformes et la couverture de l'écart de financement. En tendance actuelle, en l'absence de réformes, et pour la période 2024-2028, le double déficit budgétaire global et du compte courant de la balance des paiements se situeraient en moyenne à 7,2% du PIB et 2,3% du PIB, respectivement. En conséquence, les besoins de financement prévisionnels pour couvrir ces déficits cumulés devraient atteindre 5115 milliards (dont 570 milliards pour le budget). La mise en place de réformes permettrait de réduire ces besoins de financement de 525 milliards (gains liés aux réformes). Combiné aux disponibilités en réserves de change à fin décembre 2024 (571,3 milliards), le gap de financement restant à couvrir sera donc de 525 milliards sur 4 ans. A contrario, l'absence de réformes va accroître l'endettement intérieur, entretenir l'inflation, mettre la pression sur le taux de change, endommager la compétitivité du pays, atténuer la baisse de croissance et dégrader le fruit social. Ajoutons la perte de crédibilité de la banque centrale et donc sa capacité à promouvoir la stabilité des prix et les effets sur le système bancaire qui détient une partie de la dette publique. Sur le plan extérieur, le pays va enregistrer une perte continue de réserves ce qui pourrait conduire à une crise de change en 2026.

L'adoption d'une stratégie d'endettement est incontournable et doit inclure : (i) une définition claire de la gestion de la dette publique qui précise, entre autres, un plafond annuel d'endettement (cohérent avec les objectifs macroéconomiques du pays) ainsi que les usages productifs des emprunts ; (ii) des indicateurs macroéconomiques pertinents régulièrement pour entretenir la

confiance des investisseurs ; (iii) une coordination étroite entre les responsables de la politique budgétaire, de la politique monétaire et du secteur réel (public et privé) afin de maintenir l'endettement dans le cadre d'une trajectoire durable, viable et crédible ; (iv) des soldes budgétaires positifs ; soit un excédent des recettes publiques par rapport aux charges, hors paiements d'intérêts ; (v) une croissance réelle positive ; et (vi) des taux d'intérêt réels inférieurs aux taux de croissance.

Les formes de financement externe à mobiliser pour absorber le coût des réformes macroéconomiques et structurelles : (1) Les créanciers officiels multilatéraux et bilatéraux ; (2) L'émission d'obligations internationales augmentant la visibilité du pays et à son tour facilitant les emprunts extérieurs et générant davantage d'investissements étrangers directs. Il crée aussi des incitations à suivre des politiques saines. Avec une dette extérieure marginale, l'Algérie a des marges de manœuvre pour emprunter sans menacer la soutenabilité de la dette si elle engage des réformes pour booster ses recettes budgétaires et diversifier ses exportations ; (3) Le crédit syndiqué est une autre option pour les marchés émergents et les pays en développement à faible revenu. Les prêts syndiqués permettent de financer les infrastructures, les projets énergétiques et l'industrie extractive. Les prêts syndiqués incluent généralement des clauses restrictives permettant de suspendre le financement à court terme et comportent donc un certain risque ; et (4) Les obligations souveraines internationales : l'Algérie n'a jamais émis d'obligation souveraine internationale et doit donc développer sa capacité à le faire. Ce qui implique le recrutement de banques d'investissement et l'acquisition d'une note de crédit souveraine auprès d'une ou plusieurs agences de notation (l'Algérie n'a pas de note de crédit). Compte tenu de l'intégration financière limitée de l'Algérie avec le reste du monde, la sensibilisation des investisseurs sera particulièrement importante pour expliquer les réformes, les perspectives économiques du pays et le programme de réformes du gouvernement.

A. B.

choix pétrolier de 1986 a déclenché une double crise de la dette et des changes et conduit à la cessation de paiement du pays en 1993. Le contexte macroéconomique de la première moitié de la décennie 1980 était marqué par : (1) une croissance monétaire excessive finançant une forte demande globale (par des subventions implicites), les entreprises publiques (par les banques commerciales) et les déficits budgétaires élevés (par la planche à billets) ; et (2) l'approfondissement des marchés parallèles (entretenu par des pénuries généralisées et le rationnement, la thésauroisation, les activités informelles et les contrôles sur les conversions de devises). Dans cet environnement contraignant est alors intervenu le choc pétrolier de 1986 qui a fortement détérioré les termes de l'échange, réduit les recettes pétrolières et accéléré le recours à des emprunts massifs à court terme pour financer la consommation courante et des investissements industriels peu rentables. Face à toutes ces contraintes, les autorités temporisèrent pendant deux années avant d'adopter trois plans partiels de stabilisation macroéconomique et de réformes structurelles (1988, 1989 et 1991) qui ont tout échoué et conduit à une double crise de la dette et des changes à fin 1993. En effet, aucun de ces plans ne prévoyait de mesures adéquates pour assainir la dette extérieure qui étouffait l'économie du pays. Les autorités avaient entièrement opté en 1991 dans le cadre du premier accord de confirmation signé entre le FMI et l'Algérie pour un réajustement inefficace de la dette (rééchelonnements partiels sur base volontaire) et conduit

Les résultats de l'assainissement de la dette extérieure et les appuis financiers aux réformes (1994-1997). Ainsi, le rééchelonnement a permis à l'Algérie d'économiser au total près de 515,18 milliards de trésorerie, un énorme baïen d'oxygène. Pour ce qui est de l'appui financier aux réformes macroéconomiques et structurelles, l'Algérie avait bénéficié des appuis suivants : FMI (52,52 milliards), institutions multilatérales (51,55 milliards) et prêts divers publics et bilatéraux des paiements (511,35 milliards). Soit des financements globaux de 536,6 milliards. Ces ressources ont permis de renouer la croissance qui est passée de -2,2% en 1993 à 3,8% en 1996 (des taux de croissance économique consécutifs les plus élevés depuis 1985), réduit l'inflation (de 20,7% en 1993 à 5,7% en 1997) et reconstitué les réserves de change qui sont passées de 51 milliard en 1993 à 58 milliards en 1997 (9,4 mois d'importations).

Le remboursement anticipé de la dette de 2004/2005 : Des prix en hausse et une expansion de la production de pétrole ont permis de dégager un énorme excédent du compte courant de la balance des paiements (18 % du PIB) et d'accumuler des réserves de change de 577,8 milliards en 2005, ouvrant la voie à un remboursement anticipé de la dette extérieure des 2004/2005 (que certains créanciers ont combattus). Ainsi, l'Algérie commençait par un remboursement anticipé de 51,1 milliard à la Banque Européenne d'Invest-



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



[@MFinance_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)

[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger